

LA MOSAÏQUE AFRICAINE DU MANIOC ET SON CONTROLE, AU ZAIRE

MAHUNGU, N.M.
PRONAM, B.P. 16635,
KINSHASA - ZAIRE

L'importance du manioc au Zaïre est démontrée par l'étendue des terres arables qu'il occupe (50% environ) par rapport aux autres cultures vivrières. Comme aliment énergétique, le manioc intervient à 66% dans l'alimentation humaine par comparaison à 19% pour le maïs, 8% pour le riz et 7% pour le plantain, l'igname et la pomme de terre (FAO, 1983).

Les racines tubéreuses et les feuilles sont consommées presque à proportion égale suivant les régions et les habitudes alimentaires.

Les tubercules sont consommés crus, frits ou bouillis quand il s'agit des clones doux, mais souvent sous forme de diverses préparations : chikwangue, fufu, malemba etc... nécessitant une transformation préalable (rouissage suivi ou non de séchage).

Le Zaïre n'est pas officiellement reconnu comme exportateur de manioc, bien que des quantités importantes de cossettes et de "Pondu" (feuilles comestibles) traversent fréquemment les frontières du pays.

La culture du manioc est entièrement traditionnelle. La production moyenne est de 7 t/ha en culture traditionnelle et jusqu'à 25 t/ha en stations expérimentales. Les grandes plantations industrielles sont quasi absentes. Ces dernières années cependant, on enregistre un intérêt grandissant dans la plantation des grandes superficies (jusqu'à 40-50 ha) chez certains exploitants et entités industrielles, dont le but est surtout commercial ou de subsistance. Au Zaïre, le paysan plante généralement le manioc en association avec des cultures comme l'arachide, le maïs, le vigna, le haricot, le sésame, la courge etc... Le type d'association utilisé est fonction des besoins alimentaires et financiers du fermier, des conditions pédo-climatiques etc...

Les maladies dont la bactériose, la mosaïque et l'antracnose, les prédateurs dont la cochenille farineuse et l'acarien vert et la mauvaise gestion de la culture : densité et temps de plantation, usage de variétés locales sensibles, choix du matériel de plantation, choix du terrain, sarclage tardif et déficitaire etc..., sont les principales contraintes à la production du manioc dans le système traditionnel d'exploitation.

La mosaïque du manioc est endémique et présente partout au Zaïre. Chez une variété sensible, elle peut réduire jusqu'à 60 à 70% le rendement en racines tubéreuses (PRONAM, 1984). Les pertes de rendement causées par la mosaïque dépendraient de l'intensité d'attaque des feuilles, dans les quatre premiers mois de culture (Fig. 1). Son incidence sur les feuilles serait fonction du niveau d'infection du matériel initial de plantation dans une échelle subjective de cotation de 1 à 5 (PRONAM, 1984) avec 1 = résistance apparente au champ et 5 = sévère mosaïque avec une forte réduction de la surface foliaire.

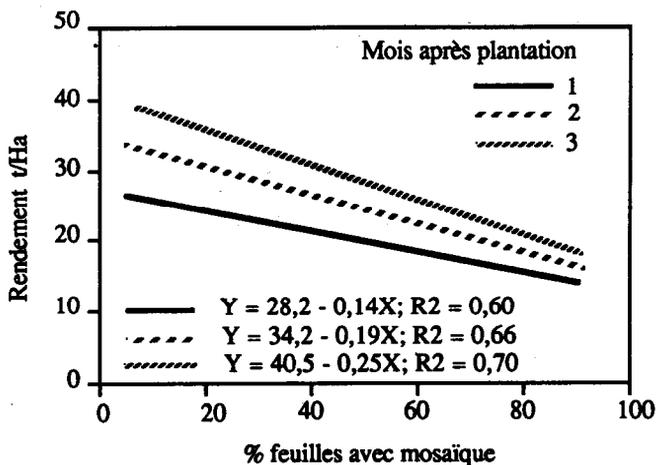


Figure 1 : Relation entre le pourcentage de feuilles atteintes de mosaïque et le rendement en racines tubéreuses de manioc, PRONAM, 1984.

Bien que la mosaïque soit présente partout au Zaïre, l'incidence et la sévérité de la maladie varient cependant considérablement d'une région géographique à l'autre. Dans la zone de savane du Sud-Est par exemple, la maladie est plus sévère dans les régions du Bas-Zaïre et du Bandundu. Cette variation dépendrait surtout des conditions édapho-climatiques très variables au Zaïre, du système traditionnel de culture. Inexistence de choix du matériel de plantation, de la durée d'exploitation d'un champ, de la souche virale et, dans une moindre mesure, de la présence et de la densité de population de la mouche blanche.

Dans le but de la production, le manioc n'est pas propagé par graines au Zaïre, sa propagation se fait végétativement. Il est présent partout dans le pays dans des proportions cependant variables d'une région à l'autre en fonction de son importance comme principale denrée énergétique par rapport au riz, maïs, plantain, igname et taro. Sa culture est généralement pratiquée toute l'année, sauf dans des régions où les conditions climatiques ne le permettent pas.

Tout comme l'incidence et la sévérité de la mosaïque, la présence et surtout la densité de la population de la mouche blanche varient aussi d'une région géographique à l'autre. Dans une région donnée, sa densité de population dépendrait de la période de l'année (Fig. 2) de l'âge de la culture, les jeunes plantations hébergeant plus d'insectes que les vieilles, et de la variété (PRONAM, 1984).

La mouche blanche se trouve aussi sur d'autres cultures comme le coton, l'oignon, le niébé etc...

Compte tenu de l'étendue de la République du Congo et du niveau actuel de la recherche agronomique, il est difficile d'estimer le nombre de clones présentement cultivés sur le territoire national, même dans une région administrative donnée, le nombre et la nature des variétés plantées variant fréquemment d'une contrée à une autre. Ceci est le résultat des échanges de matériel, souvent opérés par les cultivateurs entre régions et même entre pays. Toutefois, le nombre de variétés pourrait être estimé à un millier.

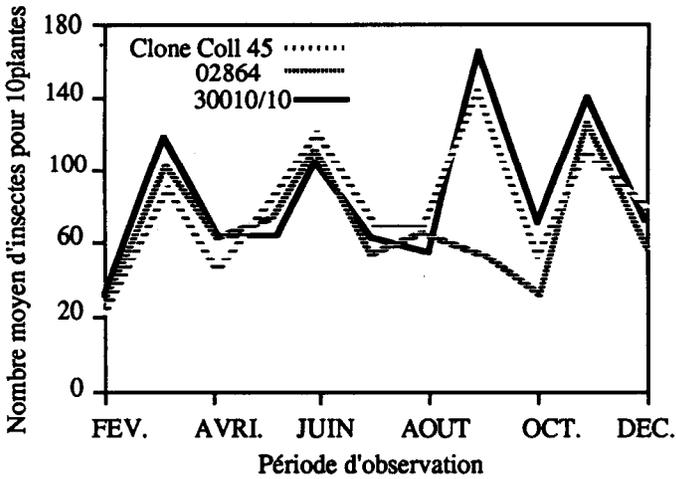


Figure 2 : Variation de la population de mouches blanches à M'VUAZI, PRONAM, 1983.

Les clones amers sont plus répandus et préférés par les paysans Zaïrois; ils donneraient des produits (chikwangué, fufu etc...) de meilleure qualité.

Les collections maintenues dans les stations expérimentales du pays comptent environ 600 clones.

Pour créer une grande variabilité génétique dans le but de la sélection, les graines et le matériel végétatif sous forme de culture tissulaire ont été introduits au Zaïre à partir de 1974, respectivement de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) et d'Amérique Latine.

A partir de cette population de base enrichie par les graines et le matériel végétatif des variétés locales dans le pays, des clones comme Kinuani, F100, 30572, 02864, 4(2)0426/1, 30010/10, 30572/149, 61665/4, etc... tolérants aux maladies dont la mosaïque, et à haut rendement, ont été sélectionnés ou identifiés.

Jusqu'en 1986, 3.385.413 mètres de matériel de plantation des clones améliorés, pouvant couvrir 1.375 hectares environ à raison de 2.500 mètres de matériel par hectare, ont été distribués aux paysans (PRONAM, 1986). Bien que lente, leur acceptation par les paysans est satisfaisante et prometteuse, compte tenu de la forte demande enregistrée.

La recherche sur le manioc au Zaïre a été initiée vers les années 1945 par l'Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique (INERA à l'époque de l'INEAC). Elle avait atteint un niveau appréciable jusqu'au moment où les perturbations politiques et économiques qui ont suivi l'Indépendance l'ont figée. Ses résultats n'ont pas pu atteindre la masse paysanne. A partir de 1974, suite aux sévères épidémies dues à la bactériose du manioc, la recherche a été relancée par la création du Programme National Manioc (PRONAM), un projet du Conseil Exécutif National (Gouvernement), assisté financièrement par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et scientifiquement par l'IITA.

Le PRONAM a pour mission l'amélioration de la culture du manioc au Zaïre par la sélection de variétés résistantes et à haut rendement et le développement de techniques culturales

améliorées. Travaillant en équipe multidisciplinaire, le PRONAM a en son sein une section de phytopathologie dont le rôle principal est d'assister les sélectionneurs dans les travaux de sélection pour la résistance aux maladies. La section investigue aussi sur l'épidémiologie et inventorie les nouvelles épidémies possibles.

Considérant la place du manioc dans l'alimentation au Zaïre et la masse des contraintes (dont la mosaïque) qui affectent son rendement, le PRONAM, par le biais du département de tutelle, est favorable pour participer à ou accueillir tout programme qui viserait le renforcement de la recherche et, ou, du contrôle phytosanitaire sur le manioc.

Hormis l'assistance financière de l'USAID et scientifique de l'IITA, le PRONAM ne coopère officiellement avec aucune autre institution dans son programme de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- FAO, (1983). *Annuaire FAO de la production* 37, 127.
- PRONAM, (1983). *Rapport annuel* 1982-83.
- PRONAM, (1984). *Rapport annuel* 1983-84.
- PRONAM, (1986). *Rapport annuel* 1985-86.